

FORMATION

MEMBRES DE CONSEIL
DE SURVEILLANCE DE FCPE



CAPITAL
COLLECTIF

RECHERCHE ET FORMATION SUR L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

OBJECTIFS



ACQUÉRIR UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES ASPECTS ÉCONOMIQUES, FINANCIERS, ET JURIDIQUES DES FONDS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

MAITRISER LES ENJEUX ET LES PRINCIPES CLÉS DE LA GESTION FINANCIÈRE



COMPRENDRE EN DÉTAIL LES MISSIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN MATIÈRE DE GESTION, REPORTING, ET COMMUNICATION

FORMATION

> PROGRAMME

- **J1 :** Comprendre les enjeux et mécanismes de l'actionnariat salarié
- **J2 :** Savoir gérer son investissement
- **J3 :** Exercer son mandat au conseil de surveillance

> POUR QUI ?

Les membres de conseils de surveillance de FCPE, ainsi que les représentants d'entreprise impliqués dans le suivi de l'épargne salariale ou retraite et les salariés-actionnaires d'un FCPE.

> LIVRABLES



Acquérir les fondamentaux de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié



Savoir analyser les données financières de son entreprise



Connaître les missions du conseil de surveillance

MODALITÉS

- **En présentiel / en distanciel*** : Durée totale 3 jours soit 21h de formation
- **Prérequis** : Aucun niveau de connaissance ou de pratique n'est requis
- **Tarif inter-entreprises** : 1950 euros TTC* par personne (4 personnes minimum - 14 personnes maximum)
- **Tarif intra-entreprise** : Sur devis (10 personnes minimum)

- **Institut certifié Qualiopi :**



Délivrée par



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

* En cas de formation à distance, notre assistance technique et pédagogique est disponible par téléphone au 01 83 75 28 77 ou par email formation@capitalcollectif.org

* Une remise de 20 % est applicable si l'entreprise est membre de Capital Collectif.

MODALITÉS

- **Méthodes mobilisées :** Apports théoriques et empiriques, ateliers, quiz et échanges avec les participants.
- **Modalités d'évaluation :** Quiz, mots croisés pédagogiques et ateliers de mise en situation.
- **Modalités d'accès :** Les inscriptions aux formations inter- ou intra-entreprises sont réalisées par l'entreprise cliente auprès de Capital Collectif (formation@capitalcollectif.org).
- **Délais d'accès :** définis avec l'entreprise cliente en fonction des disponibilités des participants et des intervenants. À titre indicatif, une formation peut être organisée dans un délai de 4 à 6 semaines après validation de la demande.
- **Handicap :** Capital Collectif étudie toute demande d'aménagement liée à une situation de handicap en lien avec l'entreprise cliente et le participant.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1/3

Le parcours membres de conseils de surveillance de FCPE s'articule autour des 6 modules suivants :

JOURNÉE 1

Comprendre les enjeux et mécanismes de l'actionnariat salarié

Module N°1 : Fondamentaux de l'actionnariat salarié et aspects réglementaires

- Avantages pour le salarié
- Avantages pour l'entreprise
- Arbitrage risque et rendement
- Panorama de l'actionnariat salarié
- Encadrement réglementaire
- Les différents types de FCPE

Module N°2 : Epargne salariale : enjeux et fiscalité

- PEE
- Participation
- Intéressement
- Abondement
- Décote
- Fiscalité
- Valeur liquidative
- Souscriptions
- Rachats
- Frais
- Déblocages anticipés

PROGRAMME DÉTAILLÉ

2/3

JOURNÉE 2

Savoir gérer son investissement

Module N°3 : Les clés de l'analyse financière

- Lire les comptes de l'entreprise : bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie
- Les méthodes d'évaluation des titres : cotés, non cotés
- Analyser les documents clés du fonds : DIC, brochure, règlement, rapport de gestion

Module N°4 : Stratégies et gestion d'actifs

- Les principales classes d'actif : actions, obligations, monétaire, produits dérivés
- Rendements comparés des classes d'actifs
- Connaître les principaux types de gestion
- Sélection des fonds selon le profil de risque et la durée de placement de l'épargne
- Particularités d'un FCPE d'actionnariat salarié

PROGRAMME DÉTAILLÉ

3/3

JOURNÉE 3

Exercer son mandat au conseil de surveillance

Module N°5 : Rôle et fonctionnement du conseil de surveillance

- Contrôle de la gestion financière, administrative et comptable du fonds
- La vie du fonds (fusion, absorption, dissolution, etc.)
- Le rôle du président du conseil de surveillance
- Relations du conseil de surveillance avec les différents acteurs de l'écosystème : entreprise, société de gestion, teneur de comptes, AMF, dépositaire, commissaire aux comptes

Module N°6 : Droits et engagement des salariés-actionnaires

- Statuts du fonds
- Droits et limites à l'information
- Pacte d'actionnaires
- Engagement de liquidité
- Le vote en assemblée générale
- Enjeux et conséquences des opérations sur capital pour le fonds

CONTACTS

formation@capitalcollectif.org



<https://www.linkedin.com/company/capitalcollectif/about>



<https://capitalcollectif.org/formation>



+33 1 83 75 28 77

